



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

La lettre des élus

Direction Technique
et du Système d'Information



Juillet 2024

C et été ON COUPE L'HERBE SOUS LE PIED aux mauvaises habitudes !



Le 22 décembre 2021, la **CFDT** signait l'**accord sur l'équilibre vie privée - vie professionnelle**.

Orange s'engage à mettre en place des conditions et un environnement de travail respectueux de toutes et tous dans l'utilisation des outils numériques, en garantissant un droit à la déconnexion.

Il précise notamment qu'aucun salarié ne peut être sanctionné pour ne pas avoir répondu à ses messages en dehors de ses horaires de travail. Il souligne également le nécessaire rôle d'exemplarité du management.

En dehors de mes heures de travail et durant mes congés : **je me déconnecte**

Cet accord signé par la **CFDT** porte également sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment en :

- **Favorisant l'appropriation par les salariés des enjeux de l'égalité professionnelle chez Orange**
- **Accroissant la représentation des femmes dans tous les métiers et à tous les niveaux de management**
- **Favorisant l'égalité salariale**
- **Garantissant un équilibre vie privée - vie professionnelle, notamment en faveur de la parentalité**

Le collectif



**vous souhaite
un bel été**